



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



PAMEFA-Vi

Programme d'Appui à la Modernisation des Exploitations Familiales Agricoles (PAMEFA)–Volet Intrants (Vi)

Les inégalités hommes/femmes dans le domaine de la distribution et de l'accès aux intrants agricoles

Financé par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) Suisse au Burkina Faso, le **Programme d'Appui à la Modernisation des Exploitations Familiales Agricoles (PAMEFA)** a pour but d'accroître la productivité et les revenus agricoles de 315 000 petits exploitants du Burkina Faso. Le volet intrants, mis en œuvre par le Centre international pour le développement des engrais (IFDC) de 2015 à 2018, vise à fournir aux agriculteurs et agricultrices des intrants de qualité à un prix abordable, ainsi que des conseils pour une utilisation correcte de ces intrants.

IFDC BURKINA FASO

Centre International pour le
Développement des Engrais (IFDC)

11 BP 82 CMS
Ouagadougou 11 – Burkina Faso

Tél. +226 25 37 45 03/05

Fax: +226 25 37 49 69

Email : ifdcburkina@ifdc.org

Web : www.ifdc.org

OBJECTIF

L'objectif principal de l'étude est d'analyser les facteurs déterminants les inégalités entre hommes et femmes dans le cadre de la distribution et de l'accès aux intrants agricoles en vue d'une formulation de stratégie pour la réduction de ces inégalités.

METHODOLOGIE

RENCONTRE DE CADRAGE

Définition de la cible :

- Les distributeurs : Il s'agit des personnes physiques et morales qui commercialisent des intrants agricoles (engrais, semences et pesticides).
- Les producteurs/productrices agricoles : Il s'agit d'exploitants agricoles individuels et des organisations paysannes.

Élaboration des outils de collectes :

Les outils élaborés ont concerné les fiches et les guides d'entretiens. Ces outils ont tenu compte des résultats attendus par le projet.

Échantillonnage :

Les cibles majeures de l'échantillon sont les distributeurs d'intrants agricoles et les producteurs et productrices agricoles.

RÉSULTATS ET ANALYSE

L'analyse des principaux facteurs explicatifs/déterminants de **la faible représentation des femmes dans le secteur de la distribution des intrants agricoles** fait ressortir les éléments suivants :

- Le manque de moyens financiers pour accroître la quantité des intrants achetés,

Période de l'étude : Février 2017. Publication : Mai 2018

Source : Rapport d'étude



- La concurrence déloyale des produits non homologués vendus par certains opérateurs sur les marchés,
- La cherté et la fluctuation des prix des intrants agricoles dues à la non application de la réglementation sur le commerce d'intrants,
- Les difficultés d'approvisionnement.
 - » La méconnaissance de l'activité,
 - » Le caractère masculin de l'activité,
 - » La sous-information,
 - » L'absence de crédits semble être des facteurs en marge ; ils contribuent fortement à expliquer la faible implication des femmes dans la distribution des intrants.
- Manque de formation au profit des hommes,
- Accessibilité réduite aux innovations agricoles et connaissances techniques,
- Limitation des financements ruraux,
- Volatilité des prix,
- Considération comme de la main d'œuvre familiale non rémunérée,
- Charge de travail plus lourde,
- Perceptions culturelles sur la manipulation de certains produits toxiques (pesticide engrais).

De l'analyse de la production on retient les principaux facteurs explicatifs/déterminants **du faible accès des agricultrices** aux intrants agricoles qui suit :

- Coût élevé des intrants,
- Faible pouvoir d'achat,
- Le conditionnement des intrants limite l'accès à défaut de petites mesures adaptées à la bourse des productrices,
- Méconnaissance des fournisseurs,
- Mauvaise gestion de l'engrais subventionné qui n'atteint pas les femmes,
- Faible implication des distributrices dans la sensibilisation des productrices,
- Absence d'organisation des femmes en réseau pour la recherche de financement et aussi des achats d'intrants,

RECOMMANDATIONS

Les actions/stratégies sont formulées pour la réduction des inégalités. Elles se regroupent en trois axes principaux, qui sont :

- **AXE 1** : Renforcer la sensibilisation sur les inégalités genre par l'éducation, la formation, et la communication
- **AXE 2** : Appuyer l'organisation, la structuration dans la distribution d'intrants qui réduisent les inégalités de genre
- **AXE 3** : Améliorer le cadre réglementaire et institutionnel qui prend en compte le genre.

Il convient en termes de recommandations pour améliorer la suite du Programme d'analyser les causes profondes (sous-jacentes) des disparités que sont les normes sociales.